



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU GERS (32)

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 – NOTE COMMUNALE

COMMUNE DE RISCLE

ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT


AGENCE DE TOULOUSE

15 Allée de Bellefontaine
BP 70644
31106 TOULOUSE Cedex 1
Tel. : +33 (0) 5 62 88 77 00
Fax : +33 (0) 5 62 88 77 19

DATE : 2018- REF. :8330697_VLT2-V1_RI-v3

SUIVI ET CONTROLE

Indice	Date	Etabli par	Contrôlé par	Modification
V1	12/17	LBH	LBH	Première version
V2	01/18	LBH	LBH	Reprise suite aux remarques de la DDT 32
V3	12/18	LBH	LBH	Intégration phase Enjeux

Etabli et contrôlé :		Contrôlé et proposé :	
Le : 05/12/18	Par : LBH	Le :	Par :
			

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
1. AVANT-PROPOS	3
2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE RISCLE	4
3. DESCRIPTION DES PHENOMENES NATURELS	7
3.1. COURS D'EAU ETUDIES	7
3.2. PHENOMENES HISTORIQUES CONNUS	8
3.3. CRUE DE REFERENCE ET METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	9
4. CARTOGRAPHIE DES ALEAS	11
5. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX	12
5.1. POPULATION	12
5.2. IDENTIFICATION DES ENJEUX	12
5.2.1. Méthodologie générale	12
5.2.2. Analyse des enjeux ponctuels	13
5.2.3. Analyse des enjeux linéaires	13
5.2.4. Projet.....	13
GLOSSAIRE	14

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
ANNEXE 2 : REPERES DE CRUES

PREAMBULE

Le Code de l'Environnement, Livre V - titre VI - chapitre II - articles L562-1 à L562-9, définit un outil réglementaire, le **Plan de Prévention des Risques (PPR)**, qui a pour objet de délimiter les zones exposées aux risques naturels prévisibles et d'y réglementer les utilisations et occupations du sol.

Le PPR constitue aujourd'hui l'un des instruments essentiels de l'action de l'Etat en matière de prévention des risques naturels. Il est une servitude publique associée à des sanctions pénales en cas de non-respect de ses prescriptions et à des conséquences en terme d'indemnisation pour catastrophe naturelle.

Les conditions d'application de ce texte sont précisées notamment par :

- le Code de l'Environnement - partie législative - chapitre II : plans de prévention des risques naturels prévisibles - articles L.562-1 à 8 ;
- le décret n°95 - 1089 du 5 octobre 1995, relatif aux plans de préventions des risques naturels, modifié le 5 janvier 2005.

En application des dispositions réglementaires en vigueur, le Préfet du Gers a prescrit le 24 mai 2016 l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondations sur les communes d'Arblade-le-Bas, Aurensan, Barcelonne-du-Gers, Bernède, Cahuzac-sur-Adour, Cannet, Caumont, Corneillan, Galiac, Gée-Rivière, Goux, Izotges, Jû-Belloc, Labarthète, Lannux, Lelin-Lapujolle, Maulichères, Maumusson-Laguian, Plaisance, Préchac-sur-Adour, Projan, Riscle, Saint-Germé, Saint-Mont, Sarragachies, Ségos, Tarsac, Tasque, Termes-d'Armagnac, Vergoignan, Verlus, Viella.

Le PPR aura de manière générale pour objet :

- de délimiter les zones exposées aux risques naturels et d'y interdire tous "types de constructions d'ouvrages, d'aménagements, d'exploitations agricoles, forestières, artisanales", ou dans le cas où ils pourraient être autorisés, de définir les prescriptions de réalisation ou d'exploitation ;
- de délimiter les zones non exposées au risque mais dans lesquelles les utilisations du sol doivent être réglementées pour éviter l'aggravation des risques dans les zones exposées ;
- de définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers et aux collectivités publiques, et qui doivent être prises pour éviter l'aggravation des risques et limiter les dommages.

La Direction Départementale des Territoires du Gers, chargée de l'instruction et du pilotage de cette procédure a confié au bureau d'étude Artelia l'élaboration du projet de PPRi.

La prescription concerne exclusivement le risque inondation.

PREFECTURE DU GERS
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

Conformément à l'article R562-3 du Code de l'Environnement, le dossier s'articule autour de ces pièces selon les trois volets suivants :

- Volet 1 : Note de présentation du bassin de risque

La note de présentation a pour objet d'expliquer le cadre général de la procédure PPR, de préciser les raisons de sa prescription et de présenter la démarche méthodologique relative à l'évaluation des risques. Le bassin de risque concerné est également décrit au regard des phénomènes naturels d'une part et de l'environnement hydrologique et géologique d'autre part.

- Volet 2 : Notes communales et documents cartographiques

Les notes communales sont établies pour chaque commune du bassin de risque. Leur principal objectif est de présenter les résultats des investigations menées sur le territoire. Ces résultats sont détaillés et cartographiés sur des cartes spécifiques (carte hydrogéomorphologique, carte des hauteurs et des vitesses, carte des aléas et carte des enjeux).

- Volet 3 : Zonage réglementaire et règlement

Le plan de zonage, constituant la cartographie réglementaire du PPR, délimite les zones à risques dans lesquelles sont applicables des interdictions, des prescriptions réglementaires homogènes et des mesures de prévention, de protection ou de sauvegarde. Associé au règlement, ce plan constitue le fondement de la démarche du PPR.

Le présent dossier constitue le « Volet 2 » relatif à la note communale de la commune de Riscle des bassins Adour et Lées.

1. AVANT-PROPOS

Conformément à l'article R562-3 du Code de l'Environnement et comme indiqué précédemment, le dossier est organisé classiquement autour de trois pièces réglementaires. Le présent dossier constitue le « volet 2 » relatif à la note communale de Riscle.

Il a pour objet d'explicitier les éléments spécifiques à retenir dans le cadre de la commune de Riscle au travers des différents aspects suivants :

- phénomènes naturels et aléas répertoriés sur la commune ;
- enjeux associés à la commune.

Il est accompagné des documents cartographiques suivants :

- carte des aléas liés aux inondations ;
- carte des enjeux.

Ces cartes ont été dressées sur un fond de plan parcellaire. L'échelle de restitution est le 1/5 000^{ème}.

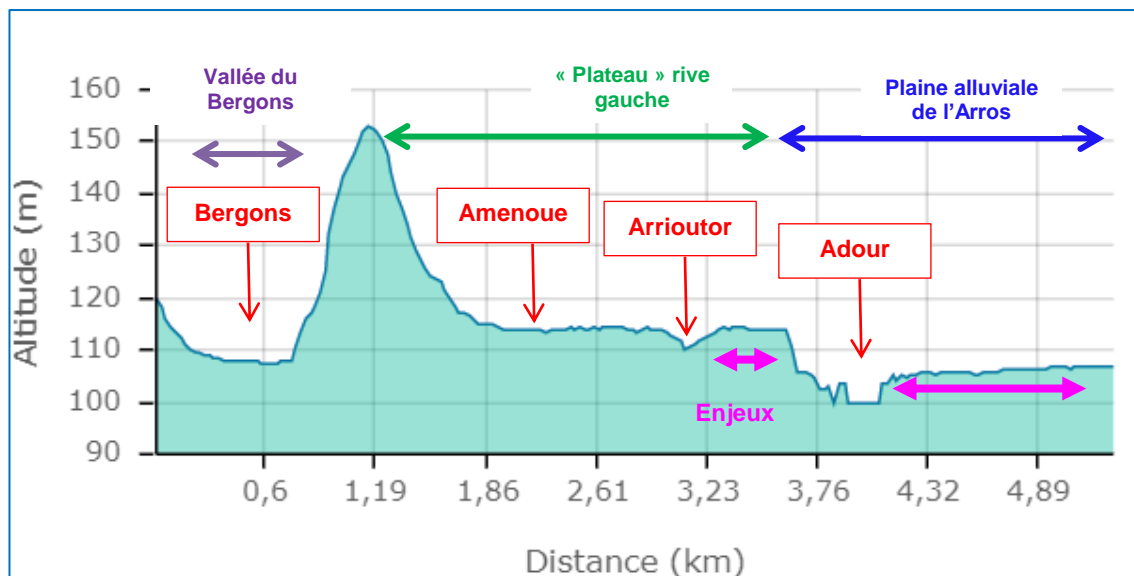
2. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE RISCLE

La commune de Riscle s'étend dans la partie centrale du bassin Adour et Lées, située au sein de la Communauté de Communes Armagnac Adour. S'inscrivant en rive droite de l'Adour, elle couvre un territoire 31,7 km² et compte environ 1 713 habitants, soit une densité de 54 hab/km². Le centre bourg de la commune se développe au croisement des RD 935 et 946, en rive gauche de l'Adour.



La commune de Riscle présente une topographie variée qui se traduit par :

- la présence de la plaine alluviale de l'Adour au Nord de la commune, globalement plus basse que la rive gauche du cours d'eau
- une zone de plateau sur la partie centrale de la commune, au Sud-Ouest de l'Adour ;
- une zone plus vallonnée, alternant vallées et collines, sur la partie Sud de la commune.



Profil altimétrique en amont de la RD 935 du Sud vers le Nord (source Géoportail)

Soulignons également sur la thématique des accidents du relief, la présence :

- de remblais SNCF qui barrent la vallée mais qui sont équipés d'importants ouvrages de communication pour l'Adour et pour les chemins d'exploitation des terres agricoles ;
- de levées de terre en bordure du canal de Riscle plus ou moins importantes selon l'endroit où l'on se situe ;
- d'un merlon insubmersible le long du chemin du Pisset qui a été érigé à l'approche de l'Adour, et renforcé après la crue de 1952.

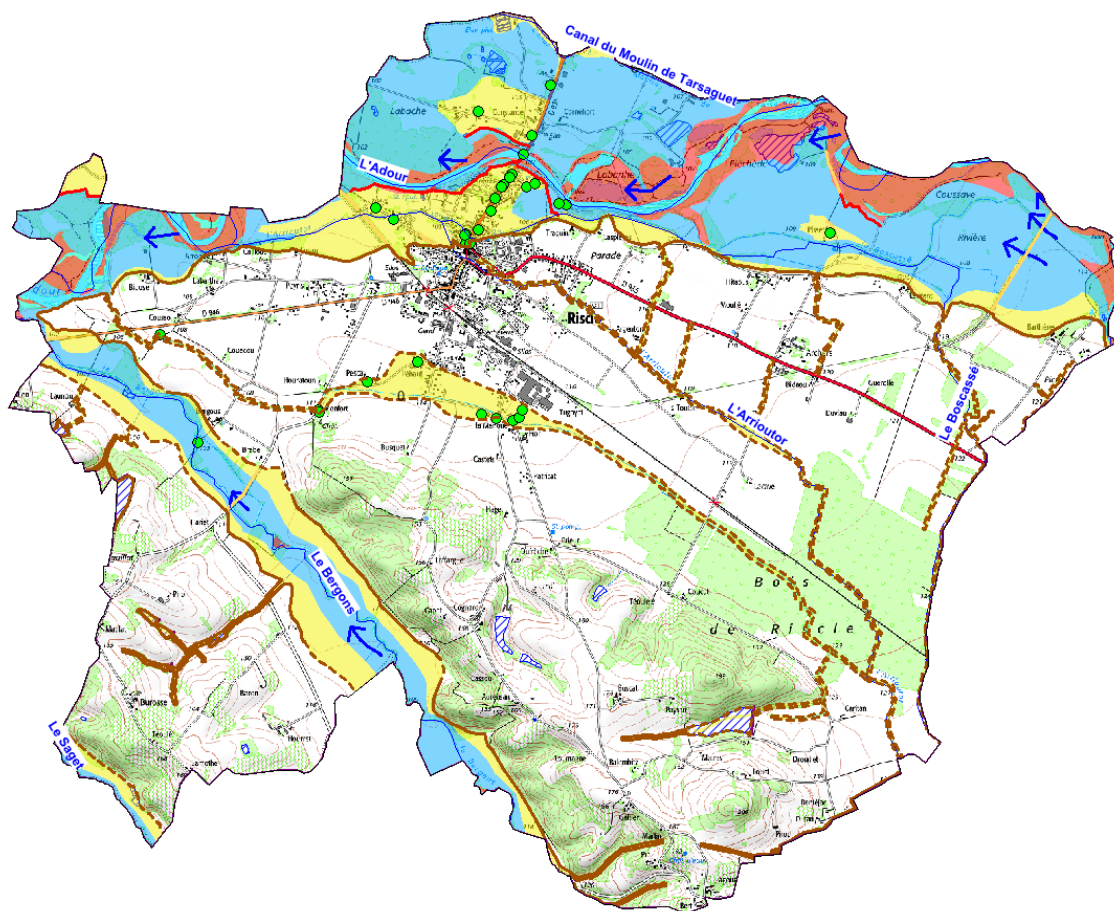
Le réseau hydrographique se compose essentiellement sur cette commune, des cours d'eau suivants :

- l'Adour, cours d'eau principal qui s'inscrit sur la partie Nord de la commune ; il présente sur ce secteur de nombreux méandres, et une zone inondable importante. Le barrage de Lacaussade existant permet, certes, l'alimentation du canal associé, mais constitue surtout, du point de vue hydromorphologique, un élément de stabilisation fort du tracé de l'Adour. De la même manière, les remblais de la voie ferrée avec leurs ouvrages hydrauliques associés et le pont suspendu de Riscle constituent des points durs qui font partie des invariants de la vallée ;
- le Saget, qui marque la limite communale Sud au entre Riscle et Viella ;
- le ruisseau du Bergons, sur la partie Sud de la commune ; affluent rive gauche de l'Adour, il draine au droit de sa confluence à l'aval de la RD 946 un bassin versant essentiellement naturel de 6,5 km² environ ;
- le ruisseau de l'Amenoue, affluent rive droite de l'Adour ;
- l'Arrioutor, qui traverse le centre bourg de Riscle avant de rejoindre l'Adour en aval du remblai SNCF, les débits de ce ruisseau sont intrinsèquement liés à ceux de l'Amenoue, puisqu'un vannage permet de dévier une partie des eaux de l'Arrioutor vers l'Amenoue afin de préserver le centre bourg ;
- le ruisseau du Bocassé, qui marque la limite communale entre Cahuzac et Riscle ;
- des petits ruisseaux affluents drainant les plaines agricoles.

A noter également la présence :

- du Canal de Riscle qui s'inscrit en rive gauche de l'Adour ; il est alimenté en amont par un ouvrage de contrôle équipé de vannes manœuvrables reliées directement à l'Adour et maintenu par le barrage des Barthères ; cet ouvrage-vanne est protégé par un seuil de trop plein des retours des débits vers l'Adour par le cheminement d'un ancien bras ; il rejoint le ruisseau de l'Arrioutor au niveau du centre bourg ;
- du canal du moulin de Tarsaguet, situé en rive droite de l'Adour et dont la prise d'eau se fait au niveau du secteur de Lacaussade (barrage de Lacaussade).

3



Remarque :

Sur la partie Sud de la commune, on relève la présence d'un petit réseau hydrographique maillé interconnecté qui draine la plaine agricole mais peut également faire office de réseau d'irrigation à l'occasion. Les interactions entre les différents vecteurs sur ces secteurs et leur fonctionnement en crue restent relativement complexes et potentiellement liés aux apports des canaux. Ainsi, le ruisseau de l'Arrioutor qui traverse le centre bourg est en partie délesté par l'Amenoue qui s'inscrit à l'extérieur du centre, via un système de vannage en amont (voire réalimenté au besoin par l'Adour). Aussi, en fonction des apports potentiels amont et des actions réalisées sur le vannage, ces ruisseaux peuvent réagir différemment, et ne sont donc pas totalement naturels.

3.DESCRPTION DES PHENOMENES NATURELS

Rappelons en préambule que seul le risque inondation par débordement de cours d'eau est concerné par cette étude.

3.1. COURS D'EAU ETUDIES

L'ensemble du réseau hydrographique figurant sur le SCAN 25 de l'IGN été pris en compte, quelque soit sa nature (pérenne ou intermittent).

Les principaux cours d'eau étudiés sur la commune de Riscle sont rappelés dans le tableau suivant.

Commune	Cours d'eau
Riscle	L'Adour
	L'Arrioutor
	L'Amenou
	Le Bergons
	Le Saget
	Le Bocassé
	Les ruisseaux affluents

Les caractéristiques morphologiques de certains de ces cours d'eau sont présentées ci-après sommairement.

Cours d'eau	Surface (km ²)	Longueur (m)	Pente moyenne
Adour à Riscles	Station hydrométrique Q0740020 – BV drainé : 2 350 km ²		
Ruisseau de l'Arrioutor	6,45	5 990	0,32
Ruisseau de l'Amenou	0,716	1 468	4,56
Ruisseau du Bergons	64 km ² environ		
Le Saget à Saint Mont	50 km ² environ		

3.2. PHENOMENES HISTORIQUES CONNUS

Le tableau présenté ci-dessous récapitule, en fonction du réseau hydrographique concerné et par ordre chronologique, les principaux épisodes historiques relevés sur la commune de Riscle. Ces données sont issues des réunions de recueil de témoignages réalisées en commune, des études antérieures, des données Prim.net, etc.

L'Adour a connu, par le passé, de nombreuses crues à caractère exceptionnel dont notamment les crues de 1875, 1897, 1952, 1977.

La crue qui a particulièrement marqué les riverains du bassin de l'Adour est la crue de février 1952, avec plus de 1 150 m³/s au droit d'Aire-sur-l'Adour, en aval immédiat du bassin d'étude. C'est la crue la plus importante connue sur le bassin versant, résultant d'un épisode pluvieux exceptionnel. Des dysfonctionnements des infrastructures linéaires existantes dont une rupture brutale des « terrasses » au niveau de Tarsac ont provoqué des désordres supplémentaires localisés. La période de retour associée à cette crue est de l'ordre de l'occurrence centennale voire plus (sur la partie aval du bassin versant, la période de retour à Aire-sur-l'Adour est estimée à 150 ans environ).

Sur Riscle, les témoignages indiquent que la crue de 1952 est la plus importante connue. Une crue semble la surpasser, il s'agit de la crue de 1897. Malheureusement nous ne disposons que d'une seule laisse de crue concernant cet évènement ce qui ne permet pas de tracer son emprise de manière satisfaisante. Le débit associé à cette crue est estimé à 816 m³/s dans les études antérieures, de période de retour de l'ordre de 100 ans. Le tableau ci-après rappelle les débits des crues historiques de l'Adour à Riscle.

Commune	Evénement	Débit estimé (m ³ /s)
Riscle	1952	816
	1971	654
	1972	499
	1977	475
	1981	650
	2000	536
	2014	654

A noter également une crue plus récente mais d'ampleur moindre, en 2014, où quelques débordements ont pu être observés en lit majeur.

Sur les autres cours d'eau, peu d'éléments sont disponibles sur les crues passées. On notera cependant des débordements lors de des événements de 1983/1984 sur l'Amenoue.

L'ensemble des repères de crue issus du précédent PPRi et levés dans le cadre des présentes réflexions est disponible en annexe 2 et localisé sur la carte hydrogéomorphologique jointe dans le dossier cartographique.

PREFECTURE DU GERS
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION
 BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

Date	Cours d'eau	Commentaire	Source
1897 ?	Adour	Un repère seulement sur la commune	Elus et études antérieures
04/02/1952	Adour	Crue correspondant aux plus hautes eaux connues	Elus et riverains
1971	Adour	Crue importante de l'Adour	Elus et études antérieures
23/05/1992	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue et mouvement de terrain	Prim.net
25/12/1999	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue et mouvement de terrain	Prim.net
10/06/2000	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue et mouvement de terrain	Prim.net
24/01/2009	-	Arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : Inondation, coulée de boue	Prim.net
24/01/2014	Adour	Crue de l'Adour – Quelques débordements en lit majeur.	Elus et riverains

3.3. CRUE DE REFERENCE ET METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

La méthodologie mise en œuvre au droit des différents cours d'eau est présentée ci-après.

- Sur l'Adour, un profil en long relatif à l'événement de février 1952 a été reconstitué sur l'ensemble de l'Adour entre Barcelonne-du-Gers et Ju-Belloc, sur la base des laisses de crues existantes sur le secteur. Des calculs hydrauliques locaux ont également été réalisés au besoin. La crue de référence est donc la crue du 03/04 février 1952.
- Sur les ruisseaux du Saget et du Bergons, en l'absence d'éléments relatifs à une crue historique, des calculs hydrauliques locaux ont été réalisés pour la crue théorique centennale.
- Sur l'Amenoue, l'événement de 1983/1984 qui avait été décrit dans le précédent PPRi a servi de base pour la détermination de l'événement de référence sur ce cours d'eau.
- Sur les autres cours d'eau, l'analyse hydrogéomorphologique a été privilégiée en l'absence de repère de crue et d'enjeux sur le secteur.

PREFECTURE DU GERS
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

Au final, le tableau ci-après récapitule les approches mise en œuvre.

Commune	Cours d'eau	Méthodologie
Riscle	Adour	Reconstitution du profil en long de la crue de février 1952 – Calculs hydrauliques locaux
	Saget et Bergons	Calculs hydrauliques locaux – Crue centennale théorique
	Amenoue	Reconstitution du profil en long de la crue de 1983/1984
	Autres ruisseaux	Analyse hydrogéomorphologique – Approche forfaitaire

4.CARTOGRAPHIE DES ALEAS

Les principes de qualification des aléas - hiérarchisation et délimitation - sont précisés dans la note de présentation Volet 1.

La carte des hauteurs d'eau et des vitesses et la carte des aléas sont fournies dans le dossier cartographique joint.

L'ensemble de la plaine de l'Adour rive droite est mobilisée par des hauteurs importantes. Les enjeux impactés par l'Adour s'inscrivent essentiellement en bordure de la RD 935, hors enjeux isolés. Sur les autres cours d'eau (Saget, Bergons et Amenoue), les emprises inondées restent mesurées, et les enjeux sont essentiellement impactés par des hauteurs faibles à moyennes.

Sur les autres ruisseaux et affluents, l'emprise inondable reste limitée (notamment sur les affluents, approche globalement forfaitaire).

5. CARTOGRAPHIE DES ENJEUX

Les critères d'évaluation des enjeux ont été définis par les services de la Direction Départementale des Territoires du Gers. Ils sont décrits dans la note de présentation (Volet 1), paragraphe 7.

5.1. POPULATION

Les résultats du recensement de la population réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en 2010 et 2015 sont précisés dans le tableau suivant.

	2010	2015
Population	1 727	1 719
Densité moyenne (hab/km ²)	54,4	54,2
<u>Logements</u>		
Total	984	1 025
- Résidences principales	788	793
- Résidences secondaires	70	50
- Logements vacants	126	182
- Maisons	820	842
- Appartements	160	176

5.2. IDENTIFICATION DES ENJEUX

5.2.1. METHODOLOGIE GENERALE

La commune de Riscle est dotée d'une carte communale mis à jour en 2010. L'élaboration d'un PLUi est en cours sur le territoire de la communauté des communes Armagnac Adour.

L'identification des enjeux a été réalisée à partir :

- des fonds cadastraux disponibles (BD parcellaire de l'IGN) ;
- de photographies aériennes récentes ;
- de visites de terrain ;
- des documents d'urbanisme (carte communale) en vigueur à la date de l'étude PPR ;
- des projets identifiés par la commune en cours d'élaboration à la date de l'étude PPR ;
- du recueil de données effectué auprès de la mairie via l'envoi d'un formulaire à compléter.

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

Les principaux enjeux identifiés et évalués dans le cadre de l'élaboration du dossier correspondent aux zones urbanisées au sens du PPR. Il s'agit, à minima, du bâti « physique » et des zones urbanisées des documents d'urbanisme (centre urbain, zone pavillonnaire et zone d'activités). Les éventuels projets futurs identifiés par la commune y sont également recensés.

La carte des enjeux permettant de localiser l'ensemble de ces zones ainsi que les équipements sensibles et sportifs de la commune, est jointe dans le dossier cartographique fourni.

5.2.2. ANALYSE DES ENJEUX PONCTUELS

Les enjeux impactés sur la commune de Riscle sont relativement nombreux, puisqu'une grande partie du centre bourg est sujette aux débordements de l'Adour et de ses affluents. Ainsi, il convient de souligner de manière générale les points suivants :

- de nombreux enjeux habités sont impactés, en particulier dans le centre bourg le long de la RD 935 ; les enjeux épars situés dans la plaine alluviale de l'Adour sont également concernés (fermes) ;
- la zone d'activité située en entrée de ville (le long de la RD 935), est touchée par les débordements de l'Adour ; les infrastructures sportives de la commune située en rive gauche de l'Adour sont également impactées de même que le camping ;
- plusieurs établissements ou équipement sensibles et équipement stratégiques notamment en termes de gestion de crises sont impactés : mairie, poste électrique, antenne téléphonique, etc.

5.2.3. ANALYSE DES ENJEUX LINEAIRES

Les principales voies de communication routières concernées par le risque inondation sur la commune de Riscle sont la RD 935, la RD 144, la RD 126 et quelques voies communales.

5.2.4. PROJET

Quelques projets s'inscrivant en zone inondable ont été signalés (à vocation d'habitat principalement).

GLOSSAIRE

Bassin versant : ou bassin hydrographique (terme retenu par la directive-cadre sur l'eau) est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête, dont les eaux alimentent un exutoire commun : cours d'eau, lac, mer, océan, etc.

L'aléa est la manifestation d'un phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée.

L'enjeu est l'ensemble des personnes et des biens susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

Le risque majeur est la conséquence d'un aléa d'origine naturelle ou humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionnent des dégâts importants et dépassent les capacités de réaction des instances directement concernées.

La vulnérabilité exprime et mesure le niveau de conséquences prévisibles de l'aléa sur les enjeux. Différentes actions peuvent la réduire en atténuant l'intensité de certains aléas ou en limitant les dommages sur les enjeux.

Géomorphologique est le domaine de la géographie qui a pour objet la description, l'explication et l'évolution des formes du relief terrestre.

Hydrogéomorphologique est une approche géographique qui étudie le fonctionnement naturel des cours d'eau en analysant la structure des vallées. Ces vallées sont composées de plusieurs unités hydrogéomorphologiques : ce sont les différents lits topographiques que la rivière a façonnée dans le fond de vallée au fil des siècles, au fur et à mesure des crues successives.

Hydrologie est la science qui traite des écoulements.

Etiage définit le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

Talweg (ou thalweg) correspond à la ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée signifie littéralement "chemin de la vallée" en allemand.

Isocotes : courbe reliant les points d'égale altitude.

Laisse de crue : traces ou repères de crue.

Isobathe : courbe reliant les points d'égale profondeur.

Isohypse : Profils des cotes de l'eau

Espaces refuges : espace ou pièce aménagés dans un bâtiment, destinés à permettre aux personnes présentes dans le bâtiment d'attendre en tant que de besoin la fin de la crue ou une évacuation par les services de secours

Crue de référence : Crue réputée la plus grave entre celle représentée par la crue historique suffisamment renseignée et la crue centennale modélisée.

PHEC c'est-à-dire aux Plus Hautes Eaux Connues.

Période de retour : Temps statistique pour retrouver un événement N tel qu'il est défini selon une chance $1/N$. Par exemple, une crue décennale (période de retour de 10 ans) a une chance sur 10 de se produire dans l'année.

Débit centennal : ou débit de crue centennale qui est la valeur de la crue instantanée maximale en un point donné dont la probabilité d'apparition est d'une fois par siècle.

Débit décennal : ou débit de crue décennale qui est la valeur de la crue instantanée maximale en un point donné dont la probabilité d'apparition est de 10 fois par siècle.

Chevelu hydrographique : petits cours d'eau affluents d'un cours d'eau principal.

PREFECTURE DU GERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

ANNEXES

PREFECTURE DU GERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

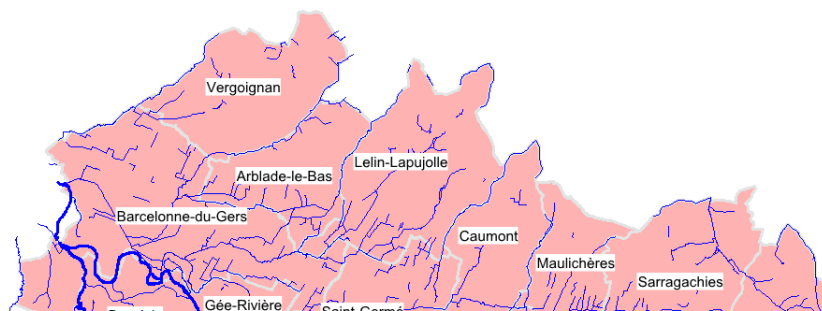
BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

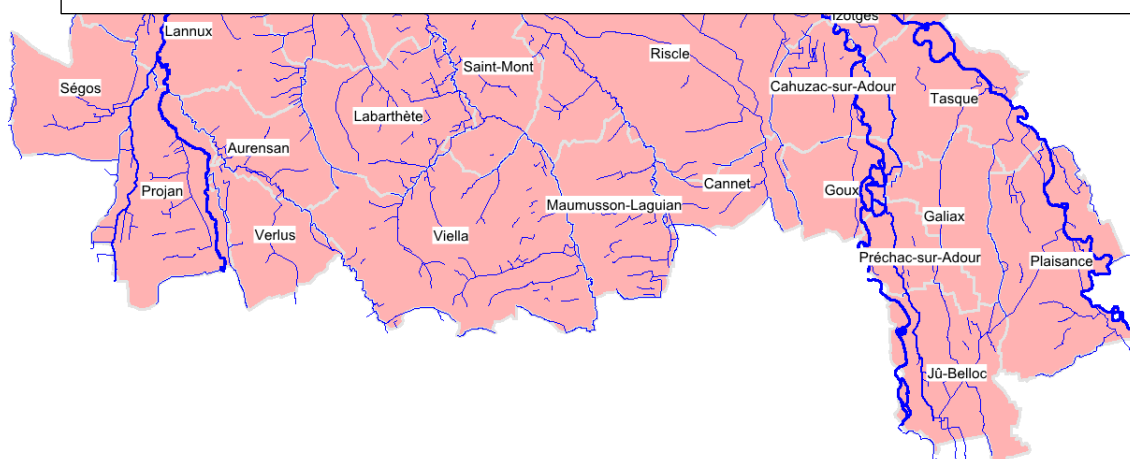
**ANNEXE 1 :
QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
ADOUR / LEES / ARROS / BOUES
" BASSIN DE L'ADOUR ET DU LEES - LOT N°1 "
VOLET INONDATION

ENQUETES EN COMMUNES



Elus vus en réunion le 21/03/2017



IDENTIFICATION

COMMUNE :

NOM :

TEL :



Direction Départementale
des Territoires - Gers



1. LES CRUES HISTORIQUES ET LES DEGATS ASSOCIES

Remarque préalable :

Une cartographie de la commune est fournie ci-jointe. Vous pouvez y faire figurer vos remarques et constatations (repère de crue, emprise inondée par la crue, obstacles aux écoulements, ouvrages connus comme limitants, ...) et toute autre indication que vous jugeriez utile.

1.1. Votre commune a-t-elle, par le passé, subi des crues inondantes ? Quels sont les cours d'eau qui ont débordé, à quelle(s) dates et dans quelles proportions (emprise impactée..) ?
Merci de délimiter si possible la ou les zones inondées sur la carte jointe, les niveaux atteints, etc.
N'hésitez pas à joindre des photographies, extraits de presse ou indiquer une personne à contacter.

1.2. Quelle est la crue considérée comme la plus impactante sur votre commune dans la mémoire collective ? Quelle est la crue la plus récente jugée impactante ?

1.3. Disposez-vous de repères de hauteurs d'eau maximales atteinte à l'occasion de crues ? Si oui, pourriez-vous les localiser sur la cartographie jointe ?

1.4. De quelles informations en lien avec la problématique inondation sur votre commune disposez-vous ou avez-vous connaissance ? Merci d'en indiquer sommairement le contenu si possible.

- | | | | |
|----------------------------|--------------------------|--|--------------------------|
| • Coupures de presse | <input type="checkbox"/> | • Études particulières | <input type="checkbox"/> |
| • Photographies | <input type="checkbox"/> | • Relevés pluviométriques | <input type="checkbox"/> |
| • Photographies aériennes | <input type="checkbox"/> | • Mesures de débits | <input type="checkbox"/> |
| • Documents graphiques | <input type="checkbox"/> | • Repères de crues (= repère indiquant le niveau atteint par une crue en un endroit donné) | <input type="checkbox"/> |
| • Données sur les dommages | <input type="checkbox"/> | • Travaux réalisés en relation avec les crues | <input type="checkbox"/> |
| • Documents d'archives | <input type="checkbox"/> | | |

Le cas échéant, pourriez-vous en réaliser une copie afin de nous la transmettre directement ou nous préciser si elle est consultable en mairie ?

1.5. Quelle est la nature des terrains inondés lors des crues (bâti, prairies, cultures, boisements, ...) ?

1.6. La commune a-t-elle fait l'objet d'un classement en catastrophe naturelle liée à la problématique inondation ? Quelles sont les épisodes concernés ? Disposez-vous d'éléments liés à ces déclarations (liste des enjeux impactés, ...) ?

1.7. Y a-t-il eu lors des différentes crues des paramètres aggravant les inondations subies (embâcles aux ponts, rupture de digues, ...) ?

1.8. La commune présente-t-elle des spécificités particulières par rapport à la problématique inondation par débordement de cours d'eau (ouvrages limitants, forte imperméabilisation amont, remblai faisant obstacle aux écoulements, etc...) ?

1.9. Les cours d'eau de la commune sont-ils endigués ? Existe t- il des systèmes de protection contre les crues (digue, bassin de rétention, ...) ? Si oui, pouvez-vous localiser sur la carte jointe les tronçons endigués ?

2. AMENAGEMENTS, PROJETS ET TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

2.1. Qui est en charge de la gestion des cours d'eau et des ruisseaux sur la commune ?

2.2. Des aménagements en vue de la protection des enjeux ont-ils été réalisés sur le secteur ? Si oui, lesquels ? Existe-t-il une étude hydraulique ayant permis de les dimensionner ?

2.3. La commune a-t-elle des projets liés à la rivière et notamment des projets pouvant influencer l'écoulement des crues (travaux de protection, remblai en lit majeur, recalibrage, projet routier, etc., ?

2.4. Avez-vous connaissance d'autres projets non communaux pouvant avoir un impact sur les phénomènes d'inondation ?

3. DONNEES EXISTANTES

3.1. Disposez-vous de données topographiques sur votre commune ? Ces données sont particulièrement importantes pour la réalisation du Plan de Prévention des Risques.

3.2. La commune a-t-elle connaissance d'éventuelles études hydrauliques des cours d'eau réalisées sur son territoire ?

4. CONTACTS

4.1. Qui peut-on contacter pour de plus amples informations ?

Nom : Tel :

Organisme :
.....

Nom : Tel :

Organisme :
.....

Nom : Tel :

Organisme :
.....



5. RAPPEL DES ELEMENTS A NOUS TRANSMETTRE SI POSSIBLE

- Plan de la ville ;
- Formulaire complété ;
- Cartographie de la commune renseignée (localisation des repères de crue, des emprises inondées, des digues, ...)
- Repères de crues ;
- Photos ;
- Eléments topographiques (plan de récolement de voirie, topographie levée à proximité des cours d'eau dans le cadre de projet de lotissement, station d'épuration, ...)
- Etudes hydrauliques existantes ;
- Tout élément susceptible d'enrichir la réflexion menée sur les inondations.

6. CONTACT ARTELIA POUR TOUTES QUESTIONS

**Artelia Eau & Environnement
Agence de Toulouse
Parc Technologique du Canal - Immeuble Octopussy
16 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE**

☎ : 05 62 88 77 00 - 📠 : 05 62 88 77 19

et plus particulièrement notre ingénieur en charge de cette affaire :

Laetitia BLANCH

✉ laetitia.blanch@arteliagroup.com



**Direction Départementale
des Territoires - Gers**



PREFECTURE DU GERS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

BASSINS DE L'ADOUR ET DU LEES

VOLET 2 : NOTE COMMUNALE – COMMUNE DE RISCLE

**ANNEXE 2 :
REPERES DE CRUES**

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 1

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

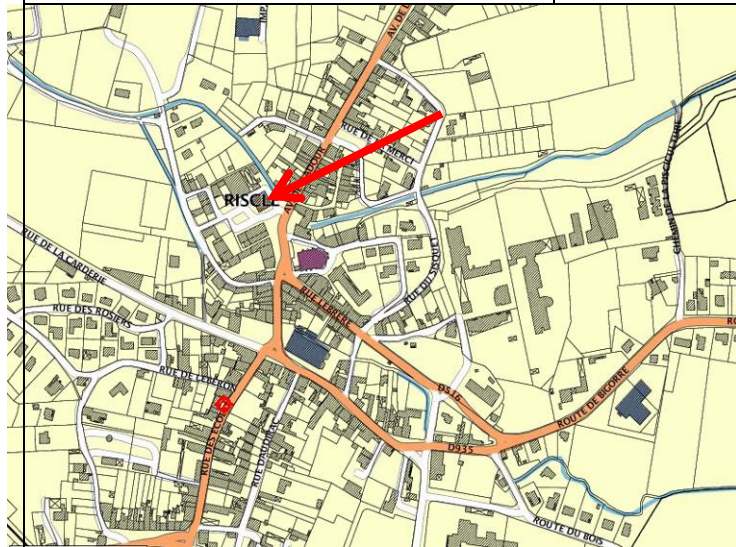
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

M. Tollari

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 1

Situation : Mairie

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : 1ère marche de la mairie

105.20m NGF

Heure :

Vitesse : faible



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 2

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

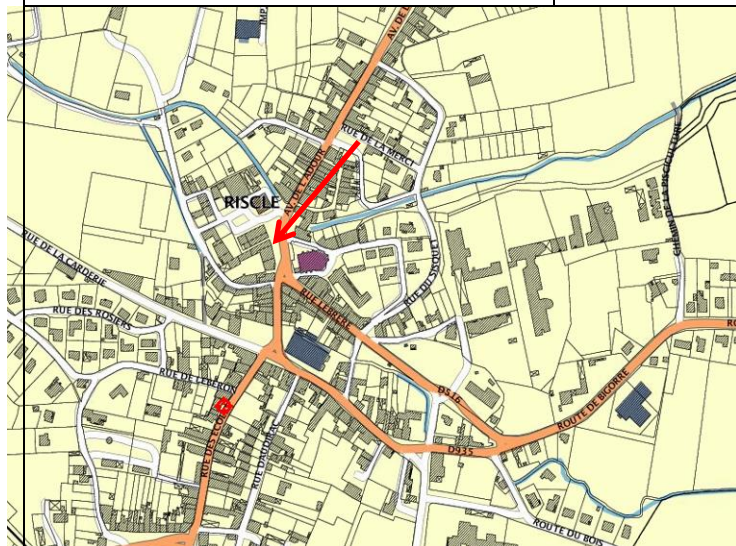
Date de l'enquête : 14/09/10

Dressé par : SBE

Personne interrogée :
M. Tollari

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 2

Situation : salon de coiffure

Fiabilité de la laisse de crue : moyenne

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : première marche

105.10 m NGF

Heure :

Vitesse : faible



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 3	
---------------------	---------------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Adour

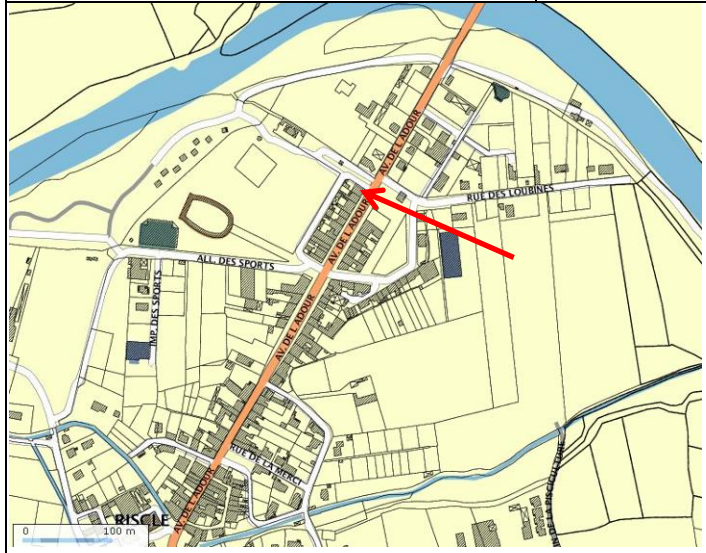
Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 **Dressé par : SBE**

Personne interrogée :
Mme Janine CABIRO

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 3

Situation : 69 avenue de l'Adour

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : en haut du banc
3^{ème} marche de l'escalier dans la maison

105.38 m NGF

105.78 m NGF

Heure : -

Vitesse : faible



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 4	
---------------------	---------------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 **Dressé par : SBE**

Personne interrogée :
MME CARITEY Muguette

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 4

Situation : 74 avenue de l'Adour

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description :
Crue de 1952

Niveau d'eau : entrée bas de la troisième fenêtre

Sortie 2 cm au-dessus du haut de vasistas

105.69 m NGF

Heure :

Vitesse : faible



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 5	
---------------------	---------------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 **Dressé par : SBE**

Personne interrogée :
M. Tollari

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 5

Situation : terrain après le n°6 de la rue des Loubines

Fiabilité de la laisse de crue :

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : 50cm sur le terrain

105.26 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 6

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

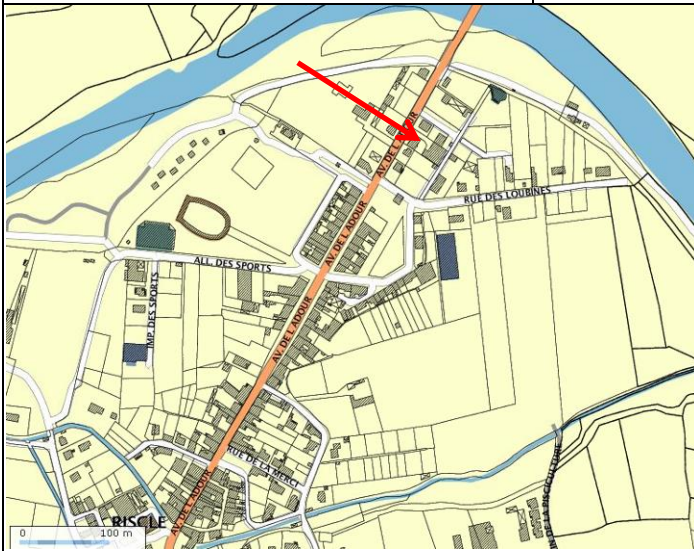
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

M.Pielet

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 6

Situation : 82 avenue de l'Adour

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : niveau du seuil

105.18 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

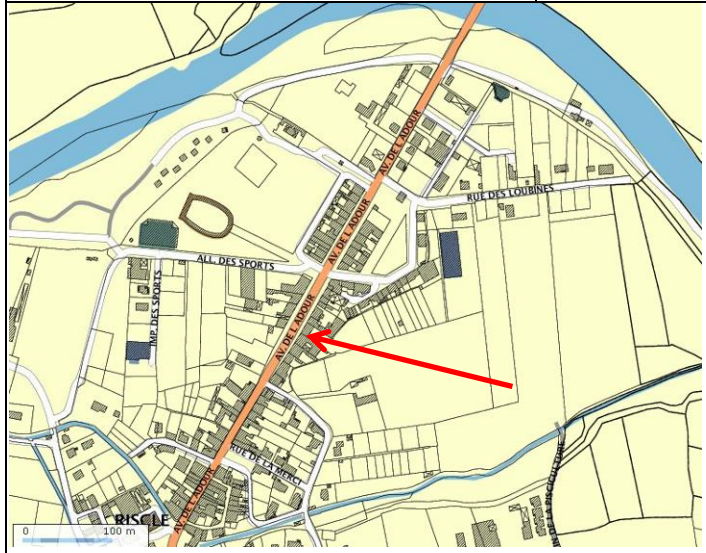
Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 7	
---------------------	---------------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 **Dressé par : SBE**

Personne interrogée : M.Tollari	Profession :	Remarque :
---	---------------------	-------------------



Numéro de laisse de crue : 7

Situation : 62 avenue de l'Adour

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : Crue de 1952

Niveau d'eau : 25 cm au-dessus du seuil
104.89 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 8

Cours d'eau concerné : Bergons

Commune : Riscle

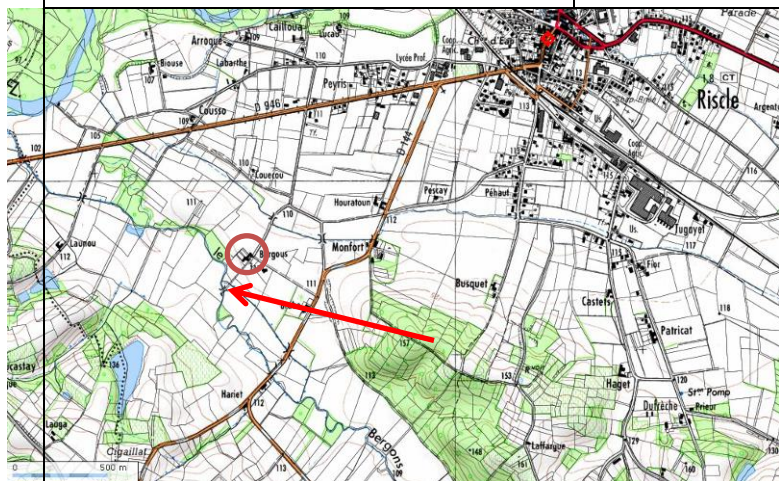
Date de l'enquête : 14/09/10

Dressé par : SBE

Personne interrogée :
M. Pierre LAJUS

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 8

Situation : Maison Burgous

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : 2006 max, montées du niveau d'eau annuelles

Niveau d'eau : 15 à 20 cm sur le passage

105.47 m NGF

Heure : -

Vitesse : -



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE

n° : 9

Cours d'eau concerné : Amenou

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

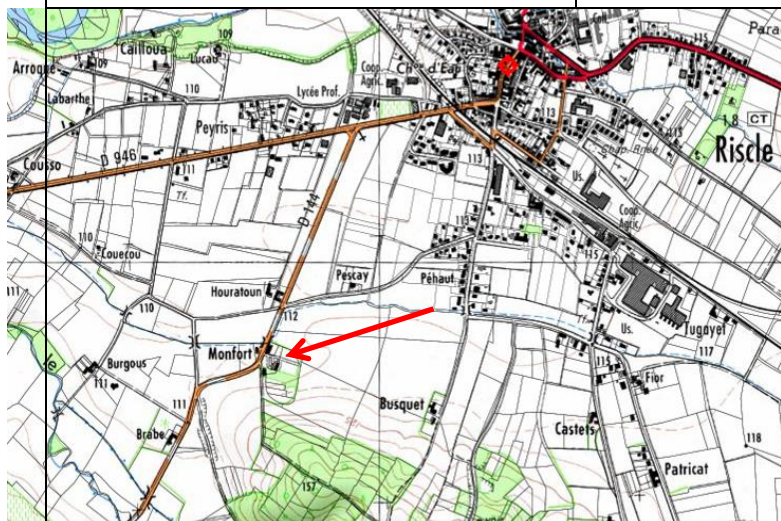
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

Profession :

Remarque :

Maison Montfort



Numéro de laisse de crue : 9

Situation : Maison Montfort

Fiabilité de la laisse de crue : moyenne

Description : crue de 1983 - 1984

Niveau d'eau : au seuil des ateliers

110.38 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 10

Cours d'eau concerné : Amenou

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

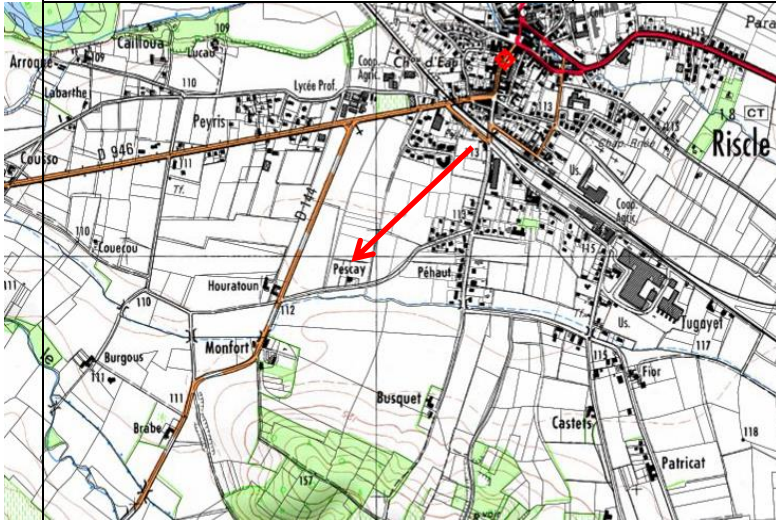
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

M. Panegou

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 10

Situation : Maison Pescay

Fiabilité de la laisse de crue :

Description : crue de 1983 - 1984

Niveau d'eau : eau à 5 – 6 m du portail dans la cours

111.55 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

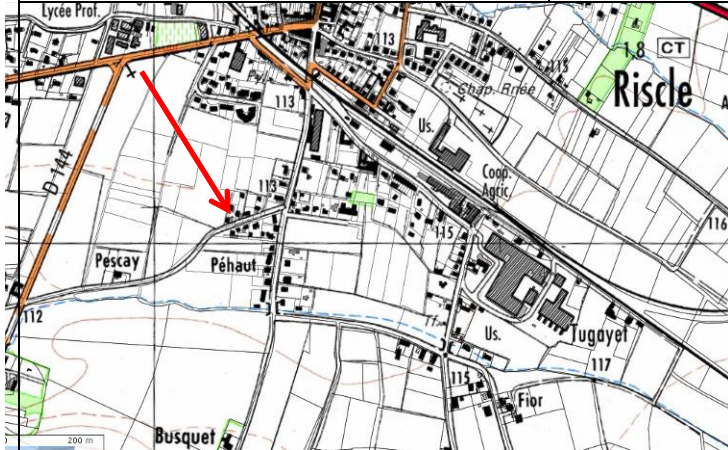
Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 11	
---------------------	---------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Amenou

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 Dressé par : SBE

Personne interrogée : M. Bauters Profession : Remarque :



Numéro de laisse de crue : 11

Situation : n°8 de la rue

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de 1983-1984

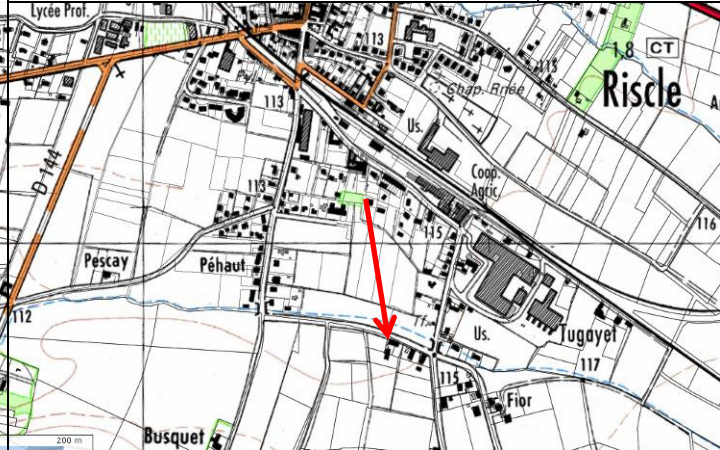
Niveau d'eau : eau au bas des marches
112.67 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers		FICHE LAISSE DE CRUE n° : 12	
Cours d'eau concerné : Amenoue			
Commune : Riscle			
Date de l'enquête : 14/09/10		Dressé par : SBE	
Personne interrogée : Mme NART		Profession :	Remarque :
		<p>Numéro de laisse de crue : 12</p> <p>Situation :</p> <p>Fiabilité de la laisse de crue : bonne</p>	

Description : crue de 1983-1984	
<p>Niveau d'eau : au pied du portail</p> <p>114.35 m NGF</p> <p>Heure :</p> <p>Vitesse :</p>	
Commentaire /emprise de la crue :	

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 13

Cours d'eau concerné : Amenoue

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

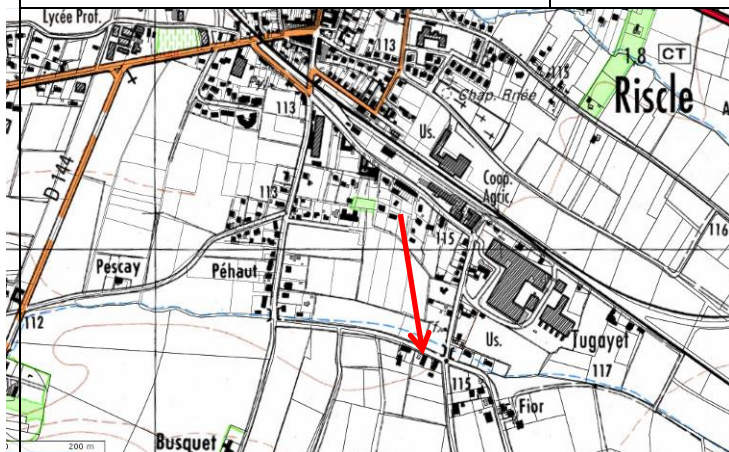
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

Mme Louchez

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 13

Situation :

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de 1983-1984

Niveau d'eau : seuil du garage

114.48m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

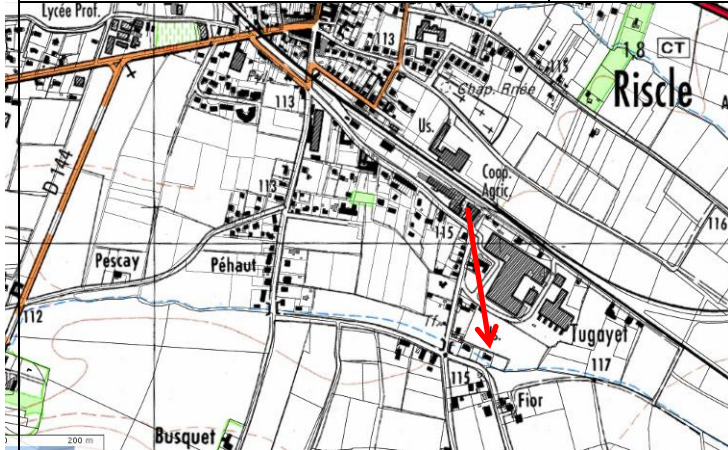
Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 14	
---------------------	---------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Amenoue

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 Dressé par : SBE

Personne interrogée : M. Forest Profession : Remarque :



Numéro de laisse de crue : 14

Situation : Maison Les prunus

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de 1983-1984

Niveau d'eau : dans l'entrée du portail à mi pente

115.07 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

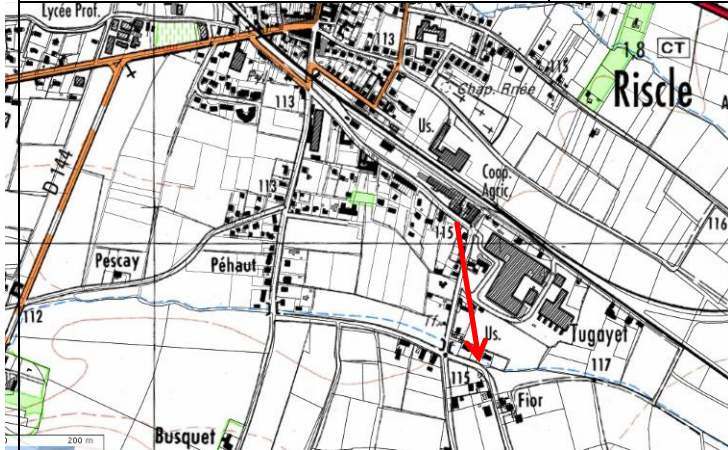
Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 15	
---------------------	---------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Amenoue

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 Dressé par : SBE

Personne interrogée : M. Forest	Profession :	Remarque :
------------------------------------	--------------	------------



Numéro de laisse de crue : 15

Situation : face Maison Les prunus

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de 1983-1984

Niveau d'eau : niveau du haut de muret
115.02 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

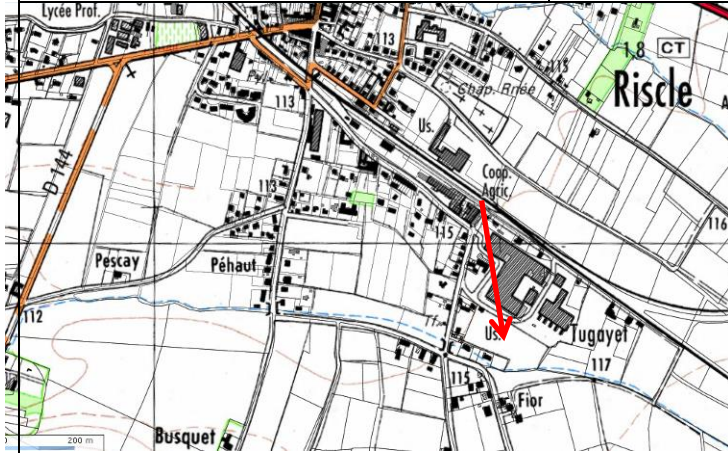
Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 16	
---------------------	---------------------------------	--

Cours d'eau concerné : Amenoue

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10 Dressé par : SBE

Personne interrogée : Mme. Forest Francette Profession : Remarque :



Numéro de laisse de crue : 16

Situation :

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de 1983-1984

Niveau d'eau :

- 1 - 60cm au-dessus du sol – 115.38 m NGF
- 2 - 1^{ère} marche – 114.92 m NGF
- 3 - 1^{ère} barre du portail – 114.90 m NGF
- 4 - Niveau de la limite du dallage – 114.56 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE

n° : 17

Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

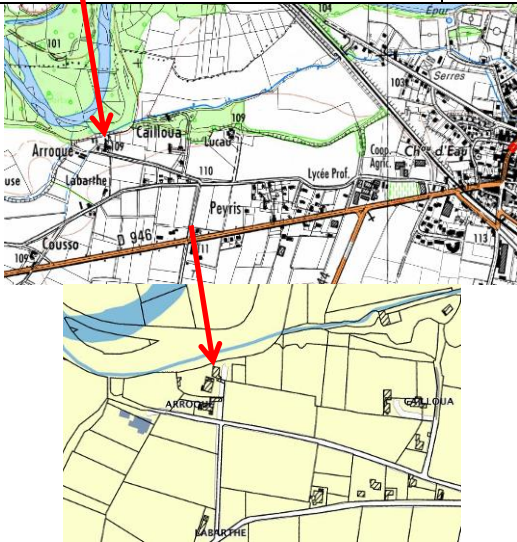
Date de l'enquête : 14/09/10

Dressé par : SBE

Personne interrogée :

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 17

Situation : Maison de M et Mme Jammes
maison HOURCADET

Fiabilité de la laisse de crue :

Description : crue de 1952

Niveau d'eau : niveau du haut du terrain en
bordure d'Adour

108.05 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 18	
---------------------	---------------------------------	--

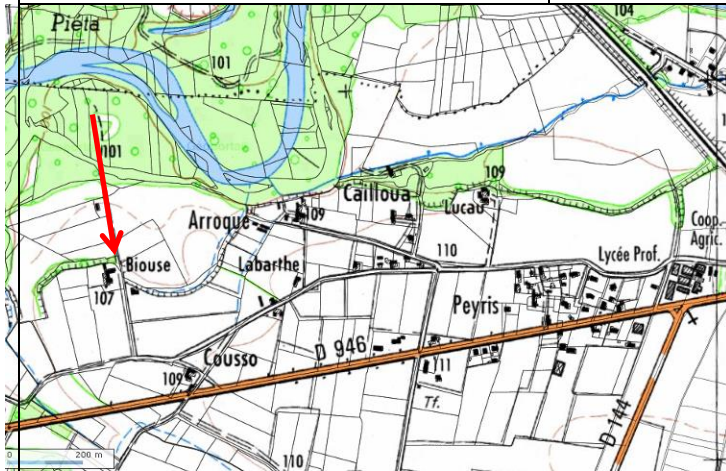
Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

Dressé par : SBE

Personne interrogée : Profession : Remarque :



Numéro de laisse de crue : 18

Situation : Maison BIOUSE

Fiabilité de la laisse de crue :

Description : crue de 1952

Niveau d'eau : niveau du haut du terrain
 106.40 m NGF – Localisation flèche cadastre
 106.80 m NGF – Localisation flèche photo terrain

Heure :
 Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers

FICHE LAISSE DE CRUE
n° : 19

Cours d'eau concerné : Amenoue et Bergons

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

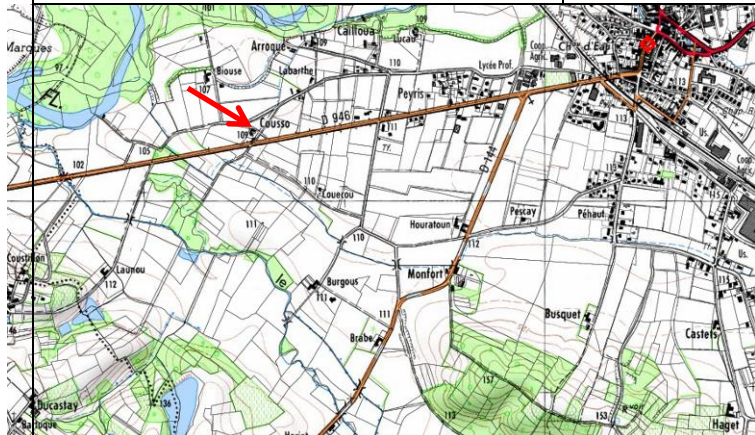
Dressé par : SBE

Personne interrogée :

M. Perriset

Profession :

Remarque :



Numéro de laisse de crue : 19

Situation : chemin face à la Maison coussau

Fiabilité de la laisse de crue :

Description : crues survenues entre 1958 et 1960

En 1973 l'Amenoue débordait dans les champs de 20cm su les blés

Niveau d'eau : niveau des premiers pieds de vignes

104.36 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :

Département du Gers	FICHE LAISSE DE CRUE n° : 20	
---------------------	--	--

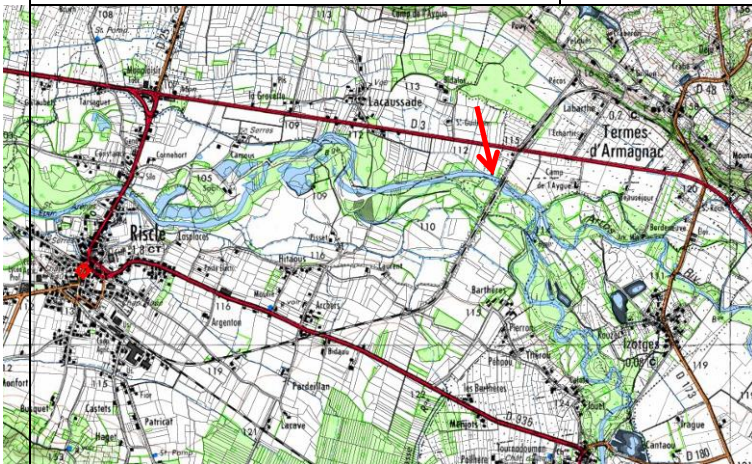
Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : 14/09/10

Dressé par : SBE

Personne interrogée : Profession : Remarque :



Numéro de laisse de crue : 20

Situation : pont de la voie SNCF, pile amont

Fiabilité de la laisse de crue : bonne

Description : crue de juillet 1897

Niveau d'eau : laisse de crue
113.39 m NGF

Heure :

Vitesse :



Commentaire /emprise de la crue :



PPRi Adour Lees Arros Boues
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE RISCLE

FICHE LAISSE DE CRUE RE21



Cours d'eau concerné : L'Adour

Commune : Riscle

Date de l'enquête : Mars 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Mr Lajous

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 21

Situation : Eglise de Riscle

Fiabilité de la laisse de crue : peu fiable

Description : L'eau arrivait à la 1^{ère} marche de l'Eglise en 1952. La place a été réaménagée depuis, la première marche aujourd'hui ne correspond pas forcément à celle de l'époque.

Date de la crue : Février 1952

Cote du terrain naturel : 105,68 m NGF

Hauteur d'eau : - / TN

Côte du niveau d'eau * : 105,68 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE RISCLE

FICHE LAISSE DE CRUE RE22



Cours d'eau concerné : L'Adour

Commune : Riscle

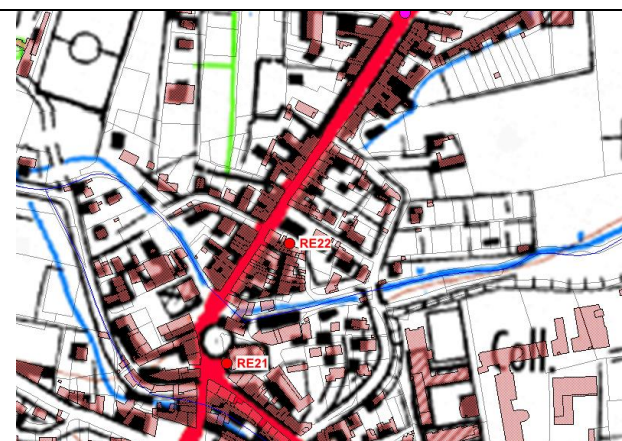
Date de l'enquête : Mars 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Propriétaire

Profession : -

Remarque



Numéro de laisse de crue : 22

Situation : N°3 rue Sainte Marie – Centre Bourg

Fiabilité de la laisse de crue : Bonne

Description : L'eau arrivait à mi cours (pied du rosier) – Pas d'eau dans la cuisine.

Date de la crue : Février 1952

Cote du terrain naturel : 104,91 m NGF

Hauteur d'eau : - / TN

Côte du niveau d'eau *: 104,91 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



1952 – pied du Rosier

* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE RISCLE

FICHE LAISSE DE CRUE RE23



Cours d'eau concerné : Amenou

Commune : Riscle

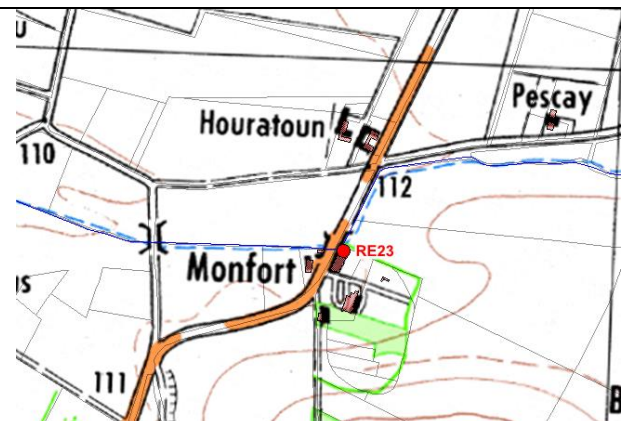
Date de l'enquête : Mars 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Propriétaire

Profession : -

Remarque-



Numéro de laisse de crue : 23

Situation : Maison Monfort

Fiabilité de la laisse de crue : moyenne

Description : Crues fréquentes : max. 20 cm dans la grange.

Date de la crue : Fréquente

Cote du terrain naturel : 110,64 m NGF

Hauteur d'eau : 20 cm / TN

Côte du niveau d'eau *: 110,64 m NGF

Repère : Non

Nature du repère : -

Etat du repère : -



20 cm dans la grange

* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)



PPRi Adour Lees Arros Boues
Lot n°1 : Adour-Lees

COMMUNE DE RISCLE

FICHE LAISSE DE CRUE RE24



Cours d'eau concerné : Adour

Commune : Riscle

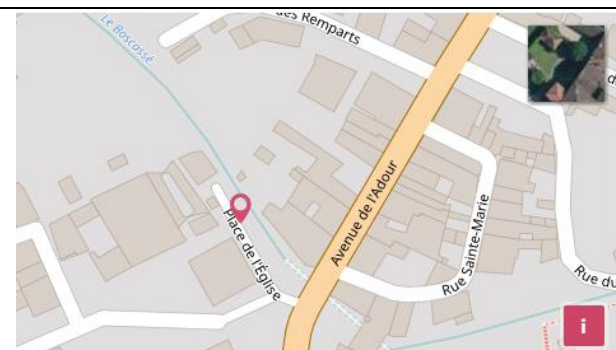
Date de l'enquête : Mars 2017

Dressé par : Laetitia BLANCH

Personne interrogée : Données DREAL

Profession : -

Remarque



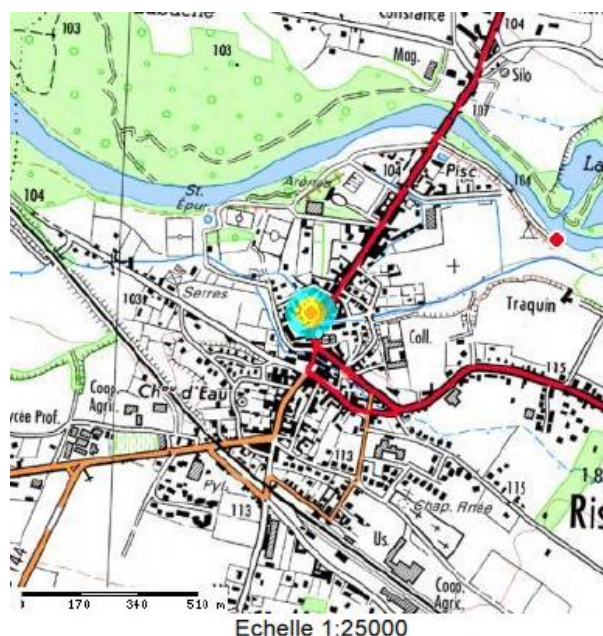
Numéro de laisse de crue : 24

Situation : rue place de l'église

Fiabilité de la laisse de crue : moyenne

Description : Fiche de crue DREAL 19520204R08593

Date de la crue :	1952
Cote du terrain naturel :	104,81 m NGF
Hauteur d'eau :	30 cm / TN
Côte du niveau d'eau * :	105,11 m NGF
Repère :	Non
Nature du repère :	-
Etat du repère :	-



* (relevé par le géomètre mandaté par ARTELIA en 2017)